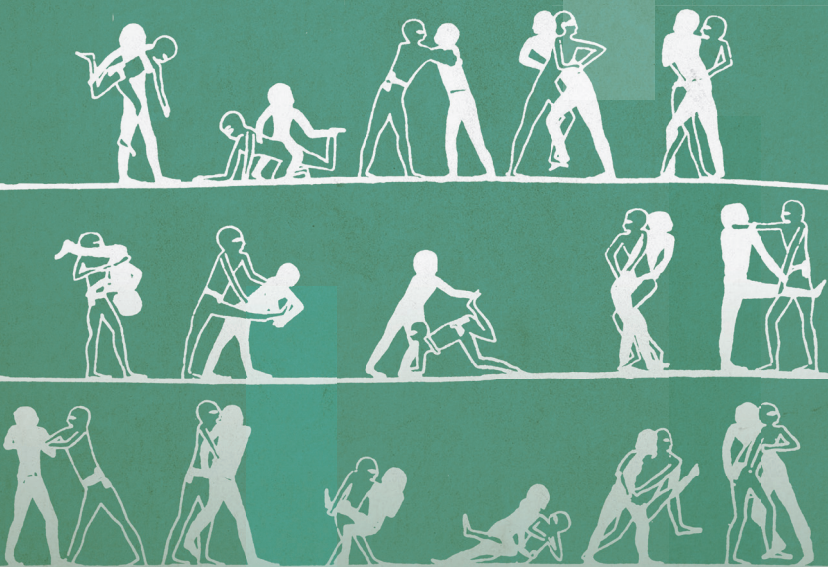


LE SPORT DANS
L'ANTIQUITÉ
ÉGYPTE, GRÈCE, ÉTRURIE ET ROME

WOLFGANG DECKER
JEAN-PAUL THUILLIER



Errance
& Picard

LE SPORT DANS L'ANTIQUITÉ

Égypte, Grèce, Étrurie et Rome

WOLFGANG DECKER

traduction de Richard Leroux

JEAN-PAUL THUILLIER

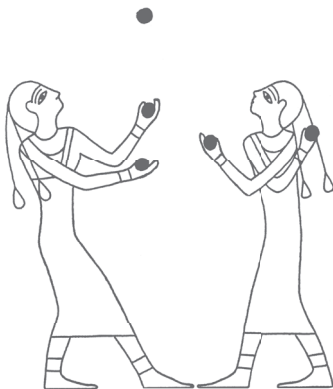
LE SPORT DANS L'ANTIQUITÉ

Égypte, Grèce, Étrurie et Rome

WOLFGANG DECKER

traduction de Richard Leroux

JEAN-PAUL THUILLIER



Errance
& Picard



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	9
I – ÉGYPTE	
par Wolfgang Decker, traduction de Richard Leroux	13
INTRODUCTION	13
RETOUR AUX SOURCES	16
LES SPORTS ROYAUX	21
L'ANCIEN EMPIRE : LA COURSE DE LA FÊTE DU JUBILÉ	21
LE NOUVEL EMPIRE : LE SPORT, PATRIMOINE ROYAL	27
LA TOMBE DE TOUTÂNKHAMON	40
LES FÊTES SPORTIVES	42
LES SPORTS POPULAIRES	49
LES SPORTS DE COMBAT	49
<i>La lutte – Le bâton – Le pugilat</i>	50
LA COURSE À PIED	57
LES SPORTS AQUATIQUES	60
LES JEUX DE BALLE	64
II – GRÈCE	
par Wolfgang Decker, traduction de Richard Leroux	67
LES SOURCES	67
LE SPORT PRÉOLYMPIQUE :	
LA CRÈTE, MYCÈNES ET HOMÈRE	74
LA CRÈTE	74
MYCÈNES	77
HOMÈRE	79

LES FÊTES SPORTIVES OU AGÔNES	84
LA PROCLAMATION DE LA FÊTE ET LA TRÊVE	89
LES PRÉPARATIFS	91
UN LIEU DE RENCONTRE ET D'ÉCHANGE	94
DISCIPLINES REPRÉSENTÉES	98
<i>Les épreuves de course – Le pentathlon – La lutte – Le pugilat – Le pancrace – Les épreuves hippiques</i>	99
LES ATHLÈTES	114
COURTE NOTICE BIOGRAPHIQUE D'ATHLÈTES GRECS	118
<i>Un athlète provincial – Milon de Crotonne – Les frères athlètes</i>	118
LA FÉDÉRATION D'ATHLÈTES	122
LA MOBILITÉ DES ATHLÈTES	128
SANCTIONS ET PÉNALITÉS	131
LE GYMNASE	136
CRITIQUE DU SPORT	147

III – ÉTRURIE

par Jean-Paul Thuillier	153
Introduction générale et influences étrusques	153
Les sports étrusques	159
Jeux funéraires : le débat	160
Jeux privés, jeux publics	163
L'origine des jeux étrusques	164
Sports de combat	166
Autres épreuves	169
Originalité du sport étrusque	171
Épreuves hippiques	174
Espaces de culte et édifices de "spectacle"	176
Jeux publics : les dieux	179
<i>Tinia Voltumna</i>	181

IV – ROME

par Jean-Paul Thuillier	183
ROME, SON CHAMP-DE-MARS, SES THERMES :	
LE SPORT PRATIQUÉ À TITRE PRIVÉ, ENTRAÎNEMENT ET LOISIR	183
Les Romains, sportifs sans gymnase	184

Le Champ-de-Mars	188
<i>Le sport, la beauté et la mort</i>	189
Le campus : un parc militaro-sportif	191
Les thermes : le gymnase du Romain	192
Piscines et natation	196
Le jeu de ballon	199
La folie du sport	205
LE SPORT-SPECTACLE	211
Les compétitions : jeux hippiques	211
<i>La superstar... – Eutychès, pauvre aurige – Le cocher, son habit... – ... Et son couteau – Les seconds couteaux – En vedette américaine : le sparsor – Une journée au cirque</i>	216
Un édifice immense mais bondé	243
<i>Les spectatrices – Le prince et les dieux – Le départ – Les rebondissements de la course – La victoire du ou plutôt des rouges</i>	243
Conclusion	256
LE SPORT-SPECTACLE. ATHLÈTES ROMAINS	258
Caractéristiques générales	258
<i>Le pagn de l'athlète et la nudité du nageur – Le toupet des jeunes – Le sport féminin</i>	259
Les diverses épreuves athlétiques	272
<i>Les sports de combat – Les épreuves légères du pentathlon</i>	272
Conclusion	285
CONCLUSION GÉNÉRALE	289
ANNEXES	292
Table des abréviations	293
Notes	295
Glossaire	327
Bibliographie	332



AVANT-PROPOS

Le sport fait partie intégrante de la culture de l'humanité. Plus d'un critique froncera les sourcils en entendant ce constat, en raison des excès commis aujourd'hui, que ce soit sous forme de dopage, de mercantilisme et de gigantisme. Mais s'ils lui déniaient cette qualité, ils ne pourront cependant pas disconvenir que le sport est un phénomène historique et, par voie de conséquence, un reflet de la société à laquelle il appartient.

Notre objet est l'histoire du sport dans l'Antiquité. Et selon nous, c'était, à l'époque déjà, un phénomène culturel, dont la place variait suivant le contexte social. Nous ne sommes certes pas les premiers à prétendre écrire un ouvrage exhaustif sur le sport dans l'Antiquité. Mais à la différence de la quasi-totalité de nos prédécesseurs, ce terme recouvre dans notre esprit une réalité plus large que l'antiquité gréco-romaine. L'Antiquité englobe également ce que l'on appelle les grandes civilisations primitives comme l'Orient et l'Égypte antiques, pour ne citer que les entités culturelles qui entretenaient, tant d'un point de vue géographique que culturel, des relations avec le monde méditerranéen de ce qu'il est convenu d'appeler l'Antiquité classique. Il n'est guère nouveau de dire que la Grèce, qui influença fortement le monde romain d'un point de vue spirituel et matériel, s'est aussi construite à partir des conquêtes culturelles de l'Orient ancien, de l'Égypte, ainsi que d'autres "berceaux de la civilisation". Ceci est désormais admis pour des domaines comme la religion, l'écriture, le calendrier, le commerce, la technique, la philosophie et bien d'autres encore. Pourquoi en irait-il autrement du sport ? Ce n'est pas une invention des Grecs, malgré l'importance qu'ils

accordaient à l'agonistique (la compétition) et à la gymnastique (l'entraînement), en dépit également du prestige tout moderne dont jouissaient les courses de chars dans la Rome antique. Et, sur ce plan, les Étrusques, eux non plus, n'étaient pas totalement dépendants des Grecs, contrairement à ce que l'on a voulu croire jusqu'à une date récente.

Le sport est bien antérieur. Il est attesté dès le début de ces grandes civilisations et fait concrètement son apparition dans les premières sources vers 3000 av. J.-C. C'est à cette date que les grandes civilisations font leur entrée dans l'histoire, grâce à des témoignages écrits et à des documents iconographiques, et qu'elles établissent un rapport direct avec nous.

L'histoire des Jeux olympiques en Grèce, légendairement antérieurs, ne commence à prendre forme historiquement qu'au VI^e siècle av. J.-C., c'est-à-dire, pour nous, il y a 2 500 ans, soit environ une centaine de générations. Remontons une fois encore ce laps de temps, que notre entendement a quelques difficultés à appréhender, et nous nous retrouverons au début de l'histoire du sport.

Nous avons jusqu'ici tacitement postulé que certains termes, dont le sens est loin d'être évident, ne posaient guère de problèmes au lecteur. Mais pour une notion aussi centrale que celle de sport, nous ne pouvons nous contenter d'une définition aussi vague. Nous userons du terme dans son acception la plus neutre, sans nous laisser égarer par des définitions puristes, qui réservent ce mot à l'époque des exercices corporels, à partir du début de l'ère industrielle en Angleterre. Loin d'ignorer que cet événement ouvre une nouvelle page de l'histoire du sport, nous avons pris le parti d'appliquer ce terme également à l'Antiquité. Ce qui nous y a incités, ce n'est en aucun cas le fait, avéré, que le terme dérive étymologiquement du bas-latin "*deportare*" (par l'ancien français "*desporter*"¹ et l'anglais "*disport*"), mais bien que le recours à cette notion facilite la compréhension dans le monde entier. Il ne choquerait personne

d'accepter une histoire de la médecine, de la musique, de l'architecture, de la religion dans l'Antiquité à une époque où ces notions ne pouvaient encore exister puisque c'est l'époque gréco-romaine qui les a forgées. Pourquoi ne pourrions-nous alors faire un usage similaire d'un concept culturel comparable ? Chacun des auteurs ayant déjà consacré plusieurs travaux aux cultures sportives abordées ici, on comprendra que nous nous aventurons de concert sur de nouveaux sentiers de l'histoire du sport. Il ne fait aucun doute que l'Égypte (Wolfgang Decker) et l'Étrurie (Jean-Paul Thuillier) étaient, avant que nous ne leur consacrons des recherches, des *terrae* presque *incognitae* pour ce qui est de l'histoire du sport. Nous avons par ailleurs également consacré des monographies à la Grèce (Wolfgang Decker) et à Rome (Jean-Paul Thuillier). La synthèse que nous proposons ici est une mise à jour de ces travaux antérieurs, et une tentative pour compléter les recherches effectuées jusqu'à présent. L'objet de ce livre est non seulement de montrer que la recherche en matière d'histoire du sport dans l'Antiquité demande une collaboration internationale, mais aussi qu'elle dépasse largement le monde gréco-romain. Même les compléments sur l'Égypte et l'Étrurie, qui constituent à nos yeux un enrichissement essentiel de la vision traditionnelle, sont loin de dessiner les frontières du sport dans l'Antiquité. Il reste encore à écrire une histoire complète du sport dans l'Antiquité qui inclue l'Orient antique et les cultures périphériques. Espérons que cet ouvrage incitera à poursuivre dans cette direction.



CHAPITRE I

ÉGYPTE

*par Wolfgang Decker,
traduction de Richard Leroux*

INTRODUCTION

Le nouveau dictionnaire du vocabulaire de l'Égypte pharaonique¹ accorde lui aussi une place à part à un champ sémantique intitulé "Sport et jeu(x)". Pour les auteurs de cette étude sémantique, le sport dans l'Égypte ancienne constitue donc un phénomène culturel. Ce ne fut pas toujours le cas. Il a fallu attendre près de cent cinquante ans après le déchiffrement des hiéroglyphes, en 1822, pour que l'on écrive un livre sérieux sur le sport dans l'Égypte ancienne². L'égyptologie accordait trop peu d'importance à ce domaine pour lui consacrer une monographie, bien que certaines disciplines sportives aient, par la force des choses, toujours suscité l'intérêt de la recherche scientifique³. Mais l'indifférence des égyptologues à l'égard du sport persistait : en fait, il était plus important et plus attrayant pour le nombre relativement restreint d'égyptologues capables de lire les hiéroglyphes égyptiens, compte tenu de la richesse des sources écrites de l'époque pharaonique, de s'intéresser à d'autres domaines de l'histoire culturelle et de l'histoire des idées comme la religion, la politique, l'histoire, les sciences naturelles, la littérature ou d'autres aspects de la vie de l'Égypte ancienne. Les centres d'intérêt de la recherche scientifique étaient tout simplement ailleurs.

L'histoire du sport s'est toujours beaucoup intéressée à l'Antiquité, mais à une Antiquité presque exclusivement centrée sur la Grèce antique. Seul le monde romain faisait l'objet de coups d'œil furtifs, et encore uniquement dans la mesure où Rome était en contact avec le monde du sport grec. La culture européenne néo-humaniste du XIX^e siècle, pour laquelle la culture grecque de l'Antiquité représentait un idéal, n'avait cure de l'Orient et de l'Égypte antiques, que la science venait de redécouvrir. Quand, à l'aube du XX^e siècle, le baron Pierre de Coubertin donna forme à l'idée, qui couvait depuis longtemps et fut bientôt couronnée de succès, d'instituer une grande fête sportive sous le nom de Jeux olympiques, c'est une fois de plus la préhistoire glorieuse de ce qui est, entre-temps, devenu le plus grand événement sportif de l'ère moderne (même s'il fait de plus en plus l'objet de controverses) qui fédéra les forces de l'historiographie du sport.

De nouvelles perspectives n'ont commencé à se faire jour qu'au cours de ces dernières décennies, lorsque l'histoire du sport, tissant des liens avec l'égyptologie, a découvert la culture sportive de l'Égypte. Il suffisait d'une conjoncture toute simple : les historiens du sport se sont mis à lire les hiéroglyphes et les égyptologues ont commencé à s'intéresser à l'histoire du sport. En explorant ce nouveau champ, l'histoire du sport ne s'est pas contentée de satisfaire à son image scientifique d'instrument d'extension des connaissances. L'Égypte n'est pas un champ choisi au hasard sur la mosaïque de l'universel "sport de tous les peuples et de tous les temps" (pour reprendre le titre d'un ouvrage paru en 1926⁴, qui prétendait saisir la discipline dans son universalité). Au contraire, la culture sportive égyptienne peut tout à fait prétendre compter parmi les modèles les plus importants de l'histoire du sport. Avant même l'Orient ancien, pour lequel la recherche en matière d'histoire du sport n'en est encore qu'à ses balbutiements⁵, c'est en Égypte qu'apparaissent, au début du III^e millénaire av. J.-C., les plus anciennes

sources historiques concernant le sport dans l'histoire de l'humanité. L'iconographie, dont on trouve les premières traces diffuses dès la Préhistoire⁶, peut désormais faire l'objet d'interprétations et, grâce à l'écriture, plus aucune confusion n'est possible. Mais si les sources égyptiennes de l'histoire du sport sont les plus anciennes, elles ont aussi l'avantage de représenter une continuité sans solution sur plus de trois mille ans. De la représentation la plus ancienne de la lutte sur la palette du tribut libyen vers 3000 av. J.-C.⁷ à la mention, sur l'obélisque d'Antinoüs⁸, d'un *agôn* (concours) en son honneur dans la nouvelle ville fondée par Hadrien sur les bords du Nil en 130 apr. J.-C., et qui porte le nom du favori de l'empereur, les sources sont certes inégalement réparties dans le temps, mais on en trouve à toutes les époques.

Nous avons évoqué ci-dessus le caractère exemplaire du sport égyptien. Ce qu'il faut entendre par là, c'est qu'on trouve attesté très tôt un grand nombre de disciplines sportives qui font partie intégrante d'un concept de sport, y compris en d'autres lieux (même si c'est habituellement de manière plus tardive). Il s'agit en l'occurrence d'abord de sports de combat, comme la lutte, l'escrime à la canne (une spécialité égyptienne) et la boxe, dont seul un petit nombre de sources atteste l'existence. Il faudrait également citer la course à pied dans une perspective qui a trait aux deux composantes du "modèle", car c'est à la fois une sorte de leitmotiv chez les rois et un thème également extraordinairement récurrent chez les particuliers, même si ce n'est qu'à partir du début du VII^e siècle av. J.-C. Les disciplines que nous appellerions des "sports aquatiques" constituent également une autre catégorie au sein des sports de prédilection des Égyptiens. Ce n'est pas une surprise dans un pays qu'on qualifie à bon escient d'oasis fluviale.

Le deuxième aspect du "modèle égyptien" touche au haut degré d'idéologisation du sport pratiqué par les rois. Nous nous situons là à un tout autre niveau. Les lois qui régissent la

représentation des pratiques royales dans les textes, comme dans les images, répondent à une conception selon laquelle Pharaon est un être surnaturel qui garantit, dans la plénitude de soi, la vie du cosmos égyptien. De là découle par la même occasion son rôle de souverain maître de toutes choses. En sport, ceci se traduit par le fait que Pharaon est sans conteste le meilleur, ce qui interdit *a priori* toute idée de concurrence ou de compétition avec lui. Le roi naît vainqueur, il a gagné d'avance en toute circonstance et il serait vain de vouloir se mesurer à lui. Cependant (ou peut-être justement pour cette raison), il peut apparaître sous les traits d'un athlète aux performances exceptionnelles : davantage comme coureur rituel dans une attitude figée sous l'Ancien Empire, quand il réussit le "test de forme physique" dans le cadre de la fête du Jubilé ; et, sous le Nouvel Empire, essentiellement comme tireur à l'arc et conducteur de char, qui accepte les nouveaux défis de son temps, après les expériences traumatiques consécutives à la conquête de l'Égypte par les Hyksôs, précisément grâce à leur supériorité dans le maniement de ces accessoires nouveaux, et que Pharaon compense de cette façon.

RETOUR AUX SOURCES

Il convient ici de dire quelques mots des sources qui autorisent un discours sur l'histoire du sport dans l'Égypte ancienne⁹. S'il n'est pas possible de revenir en détail, dans le cadre de cette courte remarque liminaire, sur l'histoire du déchiffrement des hiéroglyphes par Jean-François Champollion en 1822, il va de soi que c'est là un événement d'une importance capitale pour l'historiographie du sport en Égypte, qui a permis de poser les fondements d'une étude du patrimoine écrit de la culture égyptienne. Le système des hiéroglyphes existait dès le début de l'histoire égyptienne, au commencement du III^e millénaire av. J.-C., et les Égyptiens en ont fait un usage aussi zélé



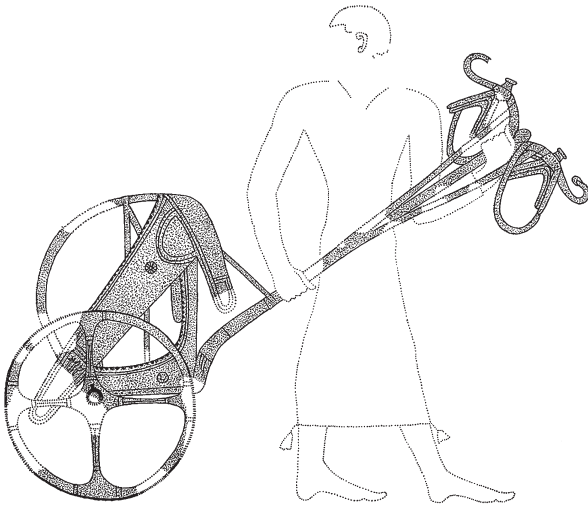
Carte de l'Égypte.

qu'appliqué. Des temples entiers étaient recouverts de textes hiéroglyphiques ciselés dans la pierre, que l'on peut encore admirer aujourd'hui en maints endroits de la vallée du Nil. Les rouleaux de papyrus constituaient un support dont la matière première était disponible tout le long des rives du Nil. Ces papyrus, dont certains exemplaires font plus de 40 m de long, étaient ensuite recouverts d'une écriture hiéroglyphique cursive, dite "hiératique", à l'aide de stylets de genêt trempés dans l'encre. À la différence de la Grèce ou de Rome, ces inscriptions et papyrus se sont bien conservés grâce à la sécheresse du climat égyptien et constituent des sources potentielles pour l'histoire du sport. Nous avons conservé sous l'une et l'autre forme des textes d'une grande richesse en matière d'histoire du sport¹⁰ : si les hiéroglyphes de la célèbre stèle du Sphinx, qui relate les exploits sportifs d'Amenhotep II, sont gravés dans la pierre, un texte "sportif" comme le mythe d'Horus et de Seth, qui comprend les deux épisodes du combat, est en revanche un papyrus.

Les sources iconographiques, deuxième type de source essentiel pour notre sujet, sont d'une richesse encore supérieure aux témoignages écrits. Si l'on admet une définition du sport au sens large, qui inclue le jeu, la chasse et la danse (ce que nous ne ferons pas dans ce chapitre), on peut recenser près de deux mille documents¹¹, répartis chronologiquement sur la totalité des dynasties égyptiennes, et grâce auxquels il devient possible de tisser, du point de vue topographique, un réseau à travers toute la vallée égyptienne du Nil. Conformément à la particularité de l'Égypte, représentations iconographiques et écriture constituent souvent une entité indissociable. On trouve par exemple des scènes sportives sur les parois des temples, à l'instar de la compétition de lutte et de canne qui oppose des Égyptiens à des populations allogènes dans le temple funéraire de Ramsès III à Medinet Habou, scène à proximité de laquelle le roi apparaît aussi en entraîneur de chevaux, même

s'il se tient à l'écart de la compétition. On trouve également des scènes sportives sur les parois des tombeaux, comme les célèbres scènes de lutte du Moyen Empire que l'on peut admirer dans ceux des nomarques de Beni Hassan. En outre, nous connaissons des scènes sportives sur des stèles (comme la stèle à la cible d'Amenhotep II), des sculptures (par ex. des figurines de lutteurs) ou toute une série de petits objets.

Troisième type de sources dans l'Égypte ancienne, le matériel sportif est très certainement ce qui permet d'établir le rapport le plus direct avec les pratiques. Il convient néanmoins de faire une distinction entre ce matériel proprement dit et les instruments utilisés occasionnellement dans un contexte sportif qui avaient également d'autres finalités. Parmi ces objets à usage multiple, il y a par exemple l'élégant char à deux roues, tiré par deux chevaux que le roi utilisait comme plate-forme mobile pour atteindre sa cible, et qui pouvait aussi bien servir lors de ses promenades, de ses voyages ou de ses parties de chasse.



Tributaire syrien et son char, tombe de Rekhmirâ, XVIII^e dynastie (TT 100, Cheikh Abd el-Gourna, Thèbes-Ouest).

L'arc avait des usages tout aussi variés. Le même instrument pouvait servir à abattre des ennemis, à tuer des antilopes ou atteindre une cible. Dans le cas du ballon, cet usage multiple se limitait à des fins strictement sportives.

Il est en revanche moins facile de déterminer l'existence d'un quatrième type de sources (qui doit pourtant bien avoir existé d'une manière ou d'une autre) qu'en Grèce, où l'on distingue nettement trois types d'installations sportives, le stade, la palestres et l'hippodrome. Les Égyptiens se contentaient de solutions temporaires et improvisées¹², même si l'on trouve, de temps à autre, des remarques sur les lieux où se déroulaient les activités sportives. C'est ainsi que la grande salle du palais de This servit de champ de tir au nomarque Min pour enseigner le tir à l'arc au jeune prince et futur roi Amenhotep II. La scène gravée dans la pierre de la sépulture du roi Djoser, à Saqqara, nous donne une bonne idée de l'apparence de la piste de cérémonie où se déroulait la course rituelle que le roi devait effectuer pendant la fête du jubilé. Il est vraisemblable que, lors des fêtes royales historiquement attestées, les extrémités de la piste étaient construites dans un matériau périssable, si bien qu'il n'en reste rien.

Ce bref état des sources a pour but de souligner que notre connaissance du sport dans l'Égypte ancienne repose sur des données objectives : ce n'est pas le fruit de pures spéculations. Ajoutons que les recherches archéologiques et philologiques peuvent à tout moment mettre au jour de nouveaux documents susceptibles de modifier considérablement notre image du sport dans l'Égypte ancienne. Certes, on ne découvre pas tous les ans une tombe royale (quasiment) intacte, renfermant des objets parlants y compris pour l'histoire du sport¹³, comme ce fut le cas en 1922 pour celle de Toutânkhamon. Et il n'est assurément pas fréquent de découvrir un texte d'une importance comparable à celui de la stèle du Sphinx d'Amenhotep II. Mais il n'y a pas si longtemps, nous avons été surpris par la description de

l'entraînement, de la compétition et des résultats sportifs que contient la stèle de Taharqa, qui ne s'était jusqu'alors pas montrée très prolifique du point de vue de l'histoire du sport¹⁴. Et il y a quelques années à peine, on a découvert des reliefs provenant de la chaussée du temple funéraire de Sahourâ, qui date du milieu du III^e millénaire av. J.-C., sur lesquels on peut observer plusieurs moments d'une fête sportive qui s'est déroulée dans le cadre des cérémonies organisées lors de la construction de la pyramide royale¹⁵. Plus surprenante encore est, à coup sûr, la découverte du leitmotiv sportif dans la culture crétoise, le jeu du taureau, qui figure sur les fresques d'un palais du début de la XVIII^e dynastie à Tell el-Dab'a en Basse Égypte¹⁶. Notre impatience est fondée de voir à quel point les futures découvertes de l'égyptologie modifieront encore l'image que nous avons du sport dans cette grande civilisation.

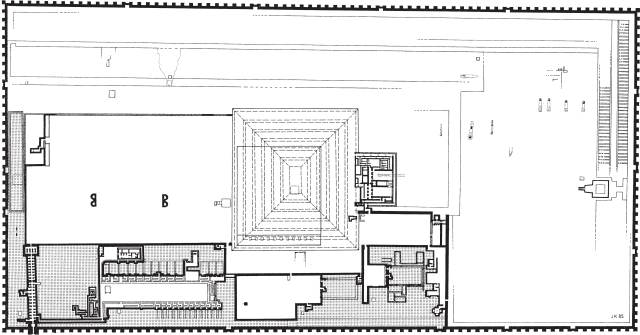
LES SPORTS ROYAUX

L'Ancien Empire : la course de la fête du jubilé

Au commencement de l'histoire égyptienne, qui englobe les deux premières dynasties (ainsi qu'une troisième dynastie antérieure, appelée dynastie 0, qui commence désormais à prendre forme¹⁷), l'égyptologie moderne fait succéder l'Ancien Empire, qui s'étend de la III^e à la VIII^e dynastie. Cette période, dont on considère qu'elle correspond au premier apogée de l'histoire égyptienne, se caractérise extérieurement par la monumentale architecture de pierre des sépultures royales. Si, jusqu'à la III^e dynastie, les rois aménagent encore relativement peu leur tombeau, Djoser inaugure l'âge des pyramides. Ces constructions de pierre, parfois gigantesques, qui se dressent dans le ciel jusqu'à 146 m (comme celle de Khéops, IV^e dynastie, Gizeh) sont la marque d'une démonstration du pouvoir royal, qui fédère les forces prodigieuses de l'État pour ériger un seul tombeau. La prouesse technique et méthodique dont témoigne la

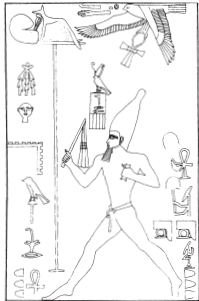
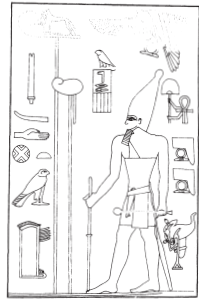
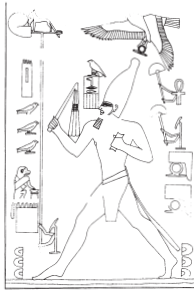
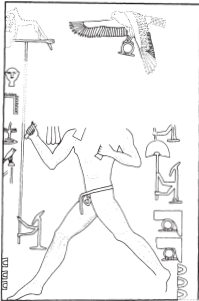
construction d'une pyramide naît de la conviction que le roi, appelé à poursuivre une vie éternelle dans l'au-delà, exercera une action d'autant plus bénéfique dans le monde des vivants que sa sépulture, séjour de sa vie future, sera majestueuse et résistera au temps. Du temps de Djoser, dont le complexe funéraire a été fouillé et restauré par J.-Ph. Lauer¹⁸ à Saqqara, il était encore prévu d'ériger des tombes d'une facture simple et traditionnelle datant de la première période. Mais le projet initial fut modifié, la base considérablement élargie, et on ajouta cinq éléments supplémentaires en gradins. La structure finale ressemblait ainsi à une pyramide à degrés, qui aboutit, une fois les bords rectifiés, à la forme classique de la pyramide. La pyramide de Djoser, haute de 60 m, se dresse au milieu d'une étendue vaste de 550 m sur 300 m. Celle-ci est entourée d'un épais mur d'enceinte et renferme, outre le tombeau lui-même situé sous la pyramide, et la tombe sud, toute une série d'édifices cultuels d'une grande importance pour la vie du roi dans l'au-delà.

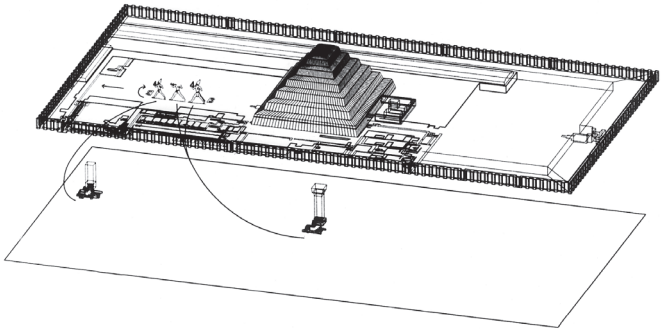
La grande cour, attenante à la pyramide sur le côté sud, est réservée à une pratique rituelle au cœur de l'idéologie monarchique égyptienne. Tout roi devait célébrer, trente ans après son entrée en fonction, une fête destinée à consolider son pouvoir. Cet événement, habituellement connu de l'historiographie sous le nom de fête du jubilé, fête du recommencement ou *heb sed*¹⁹, était devenu une obligation, dans la mesure où le roi se devait, à l'issue de cette période de règne, d'apporter la preuve de sa force. Il lui fallait faire la démonstration que ses capacités physiques étaient encore à la hauteur des exigences de sa charge. Tel était le sens de cette fête structurée en de multiples rites, qui tournaient tous autour de l'idée de renouvellement et de réintronisation²⁰. C'est par une course, dont on trouve de multiples représentations à toutes les époques de l'histoire égyptienne²¹, que le roi passait son "test de forme physique". Pharaon fait habituellement de grandes foulées, les



[Ci-dessus] Le complexe funéraire de Djoser à Saqqara, avec la piste de la course rituelle, III^e dynastie.

[Ci-dessous] La course rituelle du jubilé de Djoser sur les reliefs du tombeau Sud de son complexe funéraire à Saqqara, III^e dynastie.





Emplacements virtuels des représentations de la course rituelle du roi dans les salles souterraines du complexe funéraire de Djoser à Saqqara, III^e dynastie.

bras repliés (symbole de la course dans l'art égyptien), entre trois demi-cercles, dont la signification demeurerait une énigme jusqu'à ce qu'on les découvre dans la nécropole de Djoser. Ces structures y étaient érigées dans leur fonction première, à 55 m, soit approximativement cent coudées égyptiennes, les unes des autres, et délimitaient la piste sur laquelle le roi accomplissait le rite le plus important de la fête du jubilé, cette course par laquelle il prouvait qu'il avait encore toutes ses forces (ou que l'exercice rituel les lui avait redonnées comme par enchantement) et reprenait symboliquement possession de son pouvoir²². Certains détails de la décoration de la sépulture de Djoser lui-même confirment qu'il s'agit bien d'une piste de course. On trouve au total, dans les salles souterraines de la pyramide et de la tombe sud, six reliefs (trois à chaque endroit) représentant des étapes de la fête du renouvellement ; sur trois d'entre eux, on voit le roi en train de courir autour des deux groupes de trois demi-cercles de marquage traditionnels²³. Il est à noter que l'emplacement de ces reliefs et la direction dans laquelle court le souverain tiennent clairement compte de la piste de course qui se trouve à l'extérieur, dans la cour sud. Une ligne reliant les reliefs éloignés les uns des autres suivrait le tracé de la piste de course²⁴.

Le fait que le coureur royal porte dans deux de ces scènes un étui pénien renvoie au monde des chasseurs primitifs, tout comme l'étendard couronné d'un chien effrayant, du nom d'Oupouaout, qu'il arbore dans toutes ces scènes. Littéralement, ce nom signifie "celui qui ouvre la voie", allusion à la meute qui précède les chasseurs. L'importance considérable de la course, qui s'exprime ici, est empruntée à l'univers de la chasse, et par conséquent à un mode de vie préhistorique, organisé en tribus, dont la survie dépendait du succès de la chasse. Le meilleur coureur était le chasseur qui prenait le plus de gibier, et donc aussi celui qui démontrait la plus grande aptitude à être le chef²⁵. Cette pratique rituelle de la course, attestée dès les débuts de l'histoire égyptienne, inclut donc des représentations ancestrales, transposées telles quelles, du point de vue de leur signification, du chef préhistorique au roi égyptien.

Mais si le décor situé au sud de la pyramide de Djoser illustre bien ce rite de la course, il convient de souligner certaines bizarreries et d'insister sur un point : le seul cas de figure où ce rite apparaît en trois dimensions est loin de résoudre l'ensemble des problèmes posés. La structure en pierre de la piste de course n'a jamais été le théâtre d'une véritable course du roi Djoser. Théoriquement, ce dernier aurait pu célébrer une fête de réintronisation, bien que son règne n'ait duré que dix-neuf ans²⁶. Nous avons des exemples de fêtes célébrées quelques années seulement après un début de règne. À maintes reprises, un roi, malade ou confronté à une situation de crise, a sans doute eu recours à ce pouvoir régénérateur avant la date théorique de sa première célébration. Mais, comme la piste de course est construite à l'intérieur de sa sépulture, il ne peut s'agir que d'une maquette. On ne saurait donc parler de la "plus vieille installation sportive du monde", puisqu'il s'agit sans doute de sa réplique. Mais on ne peut mettre en doute le fait que cette maquette soit la reproduction d'une piste réelle. Dans la mesure où nous n'en avons conservé aucune trace archéologique,

celle-ci doit avoir été construite dans un matériau périssable et servi de manière provisoire à chaque fête du jubilé. Mais, pour pouvoir servir de toute éternité, la sépulture exigeait qu'elle fût construite dans la pierre, ce qui nous permet indirectement d'observer ces pistes aujourd'hui disparues.

Malheureusement, la piste qui se trouve dans la cour de la pyramide présente des différences par rapport au chiffre canonique de trois demi-cercles que l'on trouve sur les représentations. Si les limites de la piste vont habituellement par trois, la seule et unique occurrence archéologique correspondante ne présente que deux demi-cercles à chaque extrémité. Il est vrai que l'on rencontre les deux demi-cercles manquants dans ce qu'on appelle la cour de la maison sud, où ils sont également orientés selon un axe nord-sud et délimitent une autre piste de course²⁷. Il n'y a aucune explication à cette contradiction. Mais comme les restes de piquets visibles font, en tout état de cause, penser spontanément à leur contournement, cela ne semble pas soulever de problème fondamental.

Une question reste sans réponse : quelle distance le roi devait-il parcourir ? Dans la mesure où il s'agit d'un rite, rien n'interdit de penser qu'il n'avait qu'un tour de piste à accomplir. Nous croyons qu'il peut avoir eu à parcourir trois tours. La question de la vitesse à laquelle le souverain devait courir reste, elle aussi, sans réponse. Dans la mesure où il s'agissait d'une course de cérémonie, il suffisait de franchir la ligne d'arrivée pour atteindre l'objectif fixé. Quant à la question du nombre de ses adversaires, nous affirmons qu'il n'y en avait pas. C'est là la seule supposition plausible, compte tenu de notre connaissance du sport que pratiquaient les rois. Toute autre hypothèse irait à l'encontre des règles fondamentales du dogme royal, et nulle part on ne voit apparaître de concurrents.

Pour conclure ce chapitre, on pourrait donc dire que l'obligation pour le roi de faire montre de qualités sportives pour légitimer son pouvoir faisait partie intégrante, depuis les temps les plus

reculés, du dogme royal égyptien, et que cette exigence s'est perpétuée jusqu'à la fin de l'histoire de l'Égypte. C'est le côté immuable du dogme royal égyptien, qui est tenu à une continuité conservatrice. L'autre aspect, dynamique, de ce dogme, qui se montrait également ouvert à d'autres influences historiques, se manifeste en particulier sous le Nouvel Empire. Il en sera question au chapitre suivant.

Le Nouvel Empire : le sport, patrimoine royal

Si les rois du Moyen Empire ne se sont guère distingués d'un point de vue sportif, excepté lors de la course rituelle de la fête du jubilé, les choses changent brusquement avec le Nouvel Empire. À l'origine de ce changement, il y a un événement historique qui a laissé de profondes cicatrices chez les Égyptiens. Pour la première fois de leur histoire, ils ont eu à subir, pendant plus d'un siècle, le joug d'une domination étrangère. Vers le milieu du XVII^e siècle av. J.-C., les Hyksôs²⁸, peuple sémitique occidental originaire d'Asie, qui comprenait peut-être aussi des éléments hourrites, étaient parvenus à soumettre la Basse Égypte et, provisoirement, certaines parties de Haute Égypte. Leur supériorité était sans doute due au fait qu'ils avaient eu très tôt connaissance d'innovations techniques qui, à l'époque déjà, avaient considérablement modifié l'art de la guerre. L'une de ces innovations concerne l'amélioration de l'arc simple en un arc composite²⁹. On avait désormais appris à assembler un arc à partir de différents matériaux, y compris des parties entières de corne élastique, et à le doter d'une puissance de pénétration importante (ce qui renforçait également la précision du tir). À distance, il devenait ainsi une arme redoutable. Les Hyksôs bénéficiaient également d'une autre invention, apparue au Proche-Orient au XVIII^e siècle av. J.-C., dont ils eurent manifestement connaissance avant les Égyptiens : le char à deux roues, tiré par deux chevaux³⁰, qui augmentait sensiblement le degré de mobilité des troupes et

provoquait ainsi un double effet de surprise. Attelage rapide à grandes roues, il faisait assurément forte impression et la grande vitesse des mouvements de guerriers constituait une nouveauté dans la conduite de la guerre, ouvrant de nouvelles perspectives à plus d'un titre. Bien que la géomorphologie de la vallée du Nil n'offrît pas les meilleures conditions pour le maniement du char, les Hyksôs parvinrent à s'établir dans le pays pendant plusieurs générations. Au prix de gros efforts, les Égyptiens réussirent finalement à reconquérir le pays à partir de Thèbes et à secouer le joug de la domination étrangère. Ahmôsis, dernier roi d'une lignée de gouvernants énergiques à mener ces guerres de libération, réussit finalement à chasser les étrangers et à fonder le Nouvel Empire, qui vit l'Égypte se hisser au rang des grandes puissances de l'époque. Sur le plan culturel, elle entretenait d'étroites relations avec les pays du Levant, de Mésopotamie, d'Anatolie, tout comme avec les civilisations égéennes, minoenne et plus tard mycénienne, ainsi qu'avec l'Afrique³¹. La clairvoyance qui caractérise l'Égypte du Nouvel Empire sur le plan international trouvait encore son origine dans les opérations militaires menées à l'étranger. L'assurance nouvelle que le pays avait acquise grâce aux guerres de libération renforça les prétentions à ne pas voir se renouveler cette expérience traumatique. L'image officielle de la royauté se transforme elle aussi de manière analogue. Les inscriptions représentent Pharaon en guerrier infailible, en puissant chasseur capable de remettre à leur place ses ennemis surgis du chaos (qu'il s'agisse d'hommes ou d'animaux) et de garantir la sécurité du cosmos égyptien. Rien n'interdit au besoin de recourir à des guerres préventives, ainsi que Thoutmosis III l'a fait consigner dans ses *Annales*. Il est le premier d'une lignée à accorder quasiment autant d'importance au sport qu'à la guerre et à la chasse³² dans la constitution de la personnalité. Et c'est justement avec les instruments qui avaient fait la supériorité des Hyksôs que les rois vont réaliser leurs exploits sportifs.

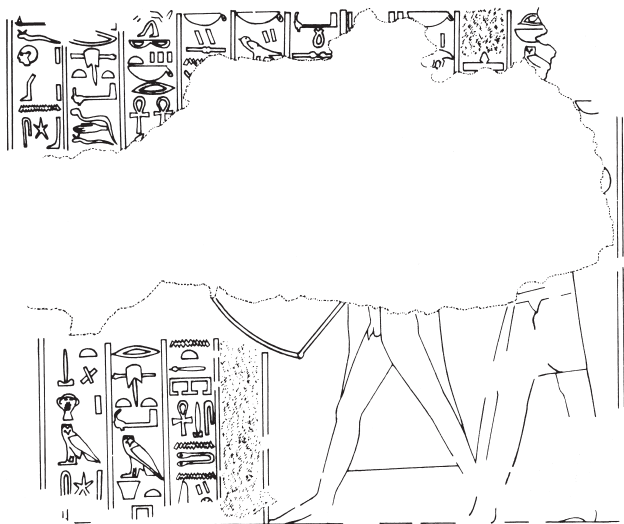
Si le sport acquiert, dans les inscriptions royales, une importance comparable à celle de la chasse, voire de la guerre, c'est qu'il a acquis une signification politique des plus hautes. On comprend dès lors qu'il se transmette de père en fils pendant plus de trois générations et soit mentionné dans les inscriptions de Thoutmosis III, Amenhotep II et Thoutmosis IV³³. S'il participe désormais des plus hautes affaires de l'État, ni la joie ni la passion que le roi peut éprouver en le pratiquant ne sont exclues. On voit apparaître dans ces textes des termes comme *sd3j br* ("plaisir") ou *shmlh-ib* ("rendre le cœur oublieux"), toute sorte de traits typiquement humains au milieu de documents émanant des plus hautes instances politiques. Laissons parler d'eux-mêmes quelques morceaux choisis, tirés des principales sources de cette période capitale dans l'histoire du sport égyptien. Une stèle de Thoutmosis III, découverte à Ermant, souligne clairement cette équivalence entre guerre, sport et chasse :

"Résumé des prouesses accomplies par ce parfait dieu comme autant d'exemples édifiants de son héroïsme... Il tire sur un lingot de cuivre et transperce toutes les cibles de bois comme du papyrus. Sa Majesté en fit déposer un exemplaire dans le temple d'Amon, une cible de cuivre cabossée de trois doigts d'épaisseur. Sa flèche était fichée dedans après qu'il l'eut atteinte. Et elle l'avait transpercée de trois largeurs de main pour souhaiter que ses descendants héritent de la puissance de ses bras, de son courage et de sa force. Je vais vous (?) dire sans fausseté ni mensonge ce qu'il fait en présence de toute l'armée, sans fanfaronnade aucune.

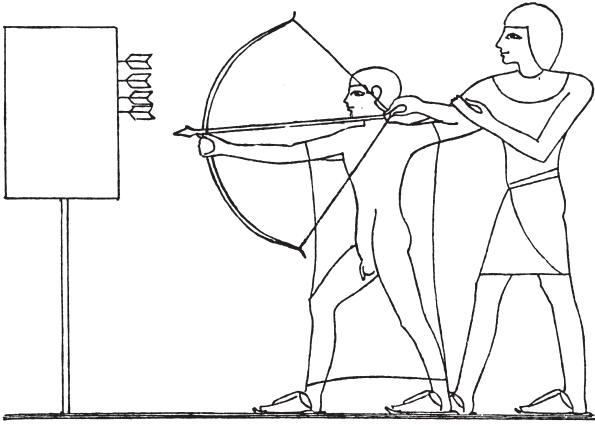
Quand il passait un moment de plaisir à chasser dans un pays étranger, le nombre de ses prises était supérieur au butin de toute son armée. En un instant, il tua sept lions de ses flèches. Il captura un troupeau de douze taureaux sauvages en une heure, alors que c'était encore l'époque

« de la mauvaise haleine ». Leurs queues devaient servir [de queues de cérémonies] pour son dos. Il tua cent vingt éléphants dans le désert de Niya [Syrie] alors qu’il rentrait de Naharina [Mésopotamie].”

Il avait traversé l’Euphrate et détruit les cités sur les deux rives du fleuve en leur faisant subir le châtement éternel du feu : “Il fit apposer une stèle décrivant ses exploits sur la rive [orientale³⁴].” Amenhotep II, le fils de Thoutmosis III, introduit une modification particulière dans le sujet de cette stèle, le tir à l’arc sur cible. C’est grâce à l’enseignement du nomarque Min, dans la tombe duquel (TT 109, Thèbes-Ouest) la scène est représentée³⁵, que le jeune prince passa maître dans l’art du tir à l’arc. On peut encore lire ces mots du texte qui l’accompagne :



Min enseigne le tir à l’arc à Amenhotep II, tombe de Min, XVIII^e dynastie (TT 109, Cheikh Abd el-Gourna, Thèbes-Ouest). L’image ci-dessus présente l’état actuel, tandis que celle sur la page en regard propose une reconstitution.



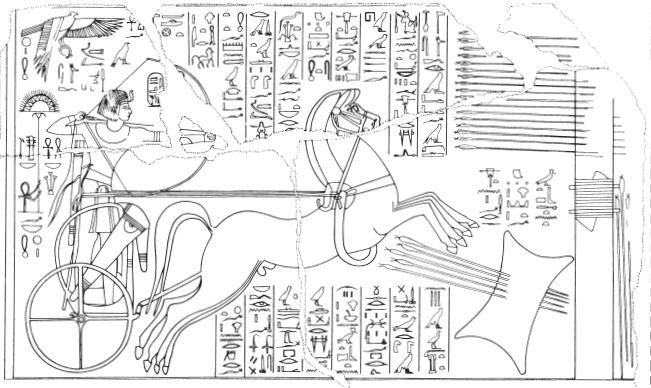
“Il donne des indications pour apprendre à tirer. Il dit : bande ton arc jusqu’à tes oreilles ! Rends [forts] tes deux [bras] ! Grand... flèches... tes..., prince [Amen]hotep. Tu agis avec ta [force et ta puissance]. Prendre plaisir à apprendre à tirer dans la grande salle du palais – vie, salut, santé – de This [du côté du prince Amenhotep³⁶].”

Durant son règne, Amenhotep II apporte à plusieurs reprises la démonstration de son exceptionnelle maîtrise du tir à l’arc. Un relief, dit stèle à la cible³⁷, intégré par la suite dans le temple d’Amon à Karnak et dont on ignore le contexte architectural originel, montre Pharaon dans la caisse d’un de ces nouveaux chars légers, dont les roues ont en l’occurrence quatre rayons. Il vise depuis cette plate-forme instable un poteau déjà hérissé de dix-sept flèches. Le roi ne va pas tarder à décocher la flèche suivante, qui ne manquera pas sa cible bien qu’il roule à vive allure. Les guides autour de la taille, puisqu’il n’a pas les mains libres, il dirige ses chevaux au galop sans en avoir l’air. En réalité, il faut imaginer un conducteur chargé de guider le véhicule. Une cible de forme particulière, percée de cinq flèches, est appuyée au pied du poteau. Dans sa partie supérieure, le texte

développe deux qualités, l'adresse et la force de pénétration, illustrées par différentes cibles. La partie inférieure du texte part d'une description plus détaillée de l'objet percé de flèches et revient à son tour sur la précision du tir. La fin du texte mentionne la présence de témoins.

“Ce dieu parfait, doué d'une force remarquable, qui se sert de ses deux bras devant son armée, puissant avec son arc ; qui tire avec précision, sans que ses flèches manquent leur but ; il vise (également) des lingots de cuivre, qu'il transperce comme du papyrus, sans penser du tout à une quelconque (cible en) bois, conformément à sa force ; ce fort-à-bras sans égal ; tel Montou, dès qu'il apparaît sur son char de guerre. La grande cible en cuivre du pays du cuivre, de trois doigts d'épaisseur, sur laquelle Sa Majesté a tiré. Cet homme fort l'a transpercée de ses nombreuses flèches et a fait en sorte qu'elles la traversent de trois largeurs de main ; lui qui atteint son but à chaque fois, ce héros, ce dépositaire de la force. Sa Majesté y prend plaisir devant le pays tout entier.”

Comme sur la stèle d'Ermant citée plus haut, c'est sans doute la cible en cuivre, avec ses quatre extrémités saillantes et ses quatre côtés rentrants, qui soulève le plus d'interrogations pour la compréhension de ce texte. Elle ressemble davantage à un coussin qu'on aurait secoué puis arrangé. Pourtant l'objet représenté ici n'est pas un objet inventé. À l'époque, quiconque en avait déjà vu personnellement y reconnaissait un objet courant, un lingot de cuivre brut semblable à ceux que l'on transportait des gisements à l'endroit où il devait servir, après l'avoir fondu une première fois. C'est sous cette forme que se trouvait habituellement le cuivre, métal dominant de l'âge de bronze au II^e millénaire av. J.-C., dans le commerce³⁸. Même si, à ce stade, il ne possédait pas encore la dureté du



Stèle du tir à l'arc d'Amenhotep II, temple de Karnak, XVIII^e dynastie.

bronze, laquelle ne s'obtient qu'après l'adjonction d'environ 7 % d'étain, il était malgré tout absolument impossible de transpercer cette masse d'une flèche. On a conservé bon nombre de lingots de cuivre d'époque comme celui-ci. C'est ainsi qu'on a découvert au large de Kaş sur la côte turque, il y a quelques années à peine, une épave (dite "d'Uluburun", le "grand cap", du nom de l'endroit où elle a été découverte) datant de 1400 av. J.-C. environ, qui transportait 349 lingots de ce type pour un poids total de près de 10 tonnes, sans compter une autre cargaison de cuivre et d'environ 1 tonne d'étain³⁹. Les expériences que nous avons conduites nous ont montré que du cuivre d'une dureté comparable à celui de la cargaison d'une épave du XIII^e siècle av. J.-C., découverte au large du cap Gelidonya, sur la côte méridionale de la Turquie⁴⁰, ne bouge que de quelques millimètres lorsqu'on décoche dessus des flèches tirées à l'aide d'un arc de compétition actuel⁴¹. Or il est permis de supposer que les arcs modernes en fibre de verre ont une puissance de pénétration nettement supérieure à celle des arcs composites égyptiens de l'époque. Mais il serait erroné de rejeter purement et simplement ce témoignage sous prétexte qu'il serait mensonger. Car c'est là qu'intervient la

vision égyptienne de l'histoire. Plus la performance sportive du roi sera grande, plus l'Égypte se perpétuera longtemps. De véritables objets de l'époque permettent d'élever la vision idéale de l'athlète royal à un niveau défiant toute performance humaine ; mais l'imagination permet de reconstituer l'importance de l'exploit.

Amenhotep II est la figure centrale de l'histoire du sport égyptien. C'est le texte d'une stèle gigantesque, mise au jour à proximité immédiate du sphinx de Gizeh, qui dépeint le mieux sa personnalité de sportif¹². Le texte, qui concerne le jeune Amenhotep et laisse transparaître le grand intérêt du père pour les dispositions sportives de son fils, est trop long pour que nous le retranscrivions intégralement ici. Ce document, qui, conformément à la phraséologie traditionnelle, commence par souligner les qualités militaires exceptionnelles du prince héritier et sa foi dans la victoire, met en avant, dans la seconde partie, ses qualités sportives. Ce sont elles qui fondent, au même titre que ses vertus militaires, la légitimité du souverain qui vient de monter sur le trône. Ce passage relativement long constitue l'une des principales sources de l'histoire du sport égyptien :

“Sa Majesté était désormais apparue en roi, beau jeune homme, maître de son corps qui avait accompli debout dix-huit années de bravoure. Il n'avait plus rien à apprendre de l'art du (dieu de la guerre) Montou et n'avait pas de rival dans l'arène. Il n'avait plus rien à apprendre du maniement des chevaux et n'avait pas de rival dans l'armée tout entière. Aucun d'eux n'était capable de bander son arc et aucun d'eux ne pouvait le rattraper à la course. (Il) avait deux bras puissants et ne peinait pas lorsqu'il prenait le gouvernail et guidait ses deux cents hommes depuis la poupe de son embarcation. On arrêtaient quand on avait accompli (la prouesse de parcourir) une demi-lieue, parce qu'ils étaient faibles et que leurs membres étaient fatigués ; ils étaient à